

# *Le* MESSAGIÉ de **Belcodène**

## Le Mot du Maire

**L**es choses sont ainsi faites, que même dans la vie d'une commune, des moments de peine succèdent aux moments de joie.

Le Samedi 14 Février, Belcodène était en fête, près de 600 Belcodénois sont venus honorer de leur légitime présence l'inauguration de leur nouvelle Mairie sous notre beau soleil provençal.

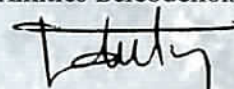
Le Mardi 17 Février, Belcodène en deuil, accompagnait Maurice Collomb, son Maire de 1974 à 1995, jusqu'à sa dernière demeure.

Les saisons passent, l'hiver est fini, la végétation a déjà repris le dessus et Belcodène continue son bonhomme de chemin.

Bientôt trois ans que l'équipe Municipale est en place. Efficace et sereine, elle peut regarder en arrière et voir avec satisfaction le chemin parcouru. Mais elle regarde surtout en avant et sait apprécier ce qu'il lui reste à faire.

Avant les vacances d'été, vos élus vous proposeront une grande réunion publique pour discuter ensemble du travail accompli pendant ces 3 années ainsi que de ce qu'il reste à faire et des orientations à venir pour Belcodène.

Amitiés Belcodénoises



Patrick Pin



numéro  
Mai 98  
**34**



# État Civil

## Naissances

Bienvenue à nos sept nouveaux petits Belcodénois :

Ambre MELINE	née le 28 Décembre 1997
Carla SCAPILLATO	née le 30 Décembre 1997
Alice BLACHIER	née le 21 Janvier 1998
Lucas JACQUET	né le 3 Février 1998
Victor DIANA	né le 16 Février 1998
Maximilien TEIL	né le 11 Mars 1998
Sydney ASCOTT	né le 21 Mars 1998

## Décès

JOLLE Andrée, le 30 Janvier 1998  
 ROUHAUD Marie-Louise née CAMPS,  
 le 1er Février 1998  
 COLLOMB Maurice, le 15 Février 1998  
 TEISSIER paul, le 19 Février 1998  
 YVES Nelly née PARDIGON, le 23 Février 1998  
 BENOIT Aimé, le 1er Mars 1998

**Nous témoignons notre sympathie aux Familles éprouvées**

## Mariage

**Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :**

PECOUT Nathalie et ARTIZZU Pascal,  
 le 17 Janvier 1998

# En bref

## Tournée de Conservation Cadastrale : Impôts locaux

Les Services Fiscaux établissent les bases des impôts directs locaux par l'actualisation du plan cadastral. Le Préfet en date du 19 Février 1998 a pris un arrêté dont vous trouverez un extrait ci-après :

Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral, sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes du département.

La programmation, l'exécution et le contrôle des opérations de conservation cadastrale sont assurés par la Direction des Services Fiscaux.

Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales des travaux topographiques dans les propriétés publiques ou privées situées sur le territoire des communes du département. Ces agents devront être porteurs d'une ampliation du présent arrêté et la présenter à toute réquisition.

# Mairie - Emploi

## Assistante Maternelle... Un métier à part entière !

Pour accorder l'agrément à une Assistante Maternelle, la DISS (Direction des Interventions Sociales et Sanitaires) effectue une enquête sociale de 3 mois par l'intermédiaire d'une Assistante Sociale et d'une Puéricultrice.

Cette enquête consiste en plusieurs entretiens avec la candidate et sa famille ainsi qu'une inspection du domicile et du jardin pour une mise en sécurité optimale.

Une Assistante Maternelle Agréée est autorisée à recevoir 3 enfants maximum soit : 2 enfants toute la journée et 1 enfant périscolaire (mercredis et vacances).

Une Assistante Maternelle Agréée est tenue de :

suivre une formation sur les premiers soins d'urgence et sur la psychologie infantile (60 h dans les 5 premières années),

souscrire une assurance spéciale pour son domicile et son véhicule personnel.

Une Assistante Maternelle Agréée est suivie et contrôlée par la DISS.

Les employeurs et parents bénéficient du sérieux d'une professionnelle mais aussi d'avantages financiers :

- la CAF règle les charges salariales,
- une allocation de 800F/mois pour un enfant de 0 à 3 ans est versée aux parents,
- 400F/mois pour un enfant de 3 à 6 ans,
- 25 % des salaires versés peuvent être déduits des impôts sur le revenu.

Chaque Assistante Maternelle a un environnement familial différent et une façon de travailler personnelle. C'est donc aux parents de choisir la personne qui correspondra le mieux à leurs attentes.

La liste des Assistantes Maternelles Agréées de Belcodène est disponible, soit en téléphonant à la DISS d'Aubagne (04.42.03.15.18) soit en s'adressant à la Mairie.

**Ce métier vous intéresse ?**

**téléphonez au 04 42 03 15 18**

## Allocation spécifique en faveur des personnes privées d'emploi.

Cette allocation spécifique sera destinée à toute personne de nationalité française, âgée de 50 à 60 ans, ne percevant plus que l'allocation spécifique de solidarité des ASSEDIC, ou qui ayant perdu le bénéfice de cette allocation relève du dispositif RMI, non imposée sur le revenu, résidant dans les Bouches du Rhône.

Cette nouvelle prestation sera destinée à aider les

intéressés à régler leurs dépenses d'eau, de chauffage et d'éclairage.

La commune se joint à cet effort de solidarité par la participation de ses services à la constitution des dossiers de demande de cette nouvelle prestation, dont l'instruction sera assurée par la Direction des Interventions Sociales et Sanitaires du Conseil Général.



## Un grand moment de peine à Belcodène

**B**eaucoup de monde ce 17 Février devant et à l'intérieur de la petite église de Belcodène pour les obsèques de Maurice Collomb. Maire de Belcodène de 1974 à 1995, décédé le Dimanche 15 Février 1998. Une foule nombreuse a suivi le cercueil. On pouvait y reconnaître des élus de Belcodène mais aussi des communes voisines ainsi que des représentants des différentes administrations. Patrick Pin, Maire de Belcodène, faisait bifurquer le cortège par l'école communale où la dépouille de Maurice Collomb était présentée «afin qu'un hommage officiel et solennel lui soit rendu, pour son action au service de la

commune». Le Maire actuel faisait ensuite observer une minute de silence «justement devant cette école qui fut une des réalisations dont Maurice Collomb à juste titre était le plus fier». Francis Pellissier, Conseiller Général du Canton, prenait lui aussi brièvement la parole pour «rappeler l'amitié qui le liait à l'ancien Maire de Belcodène et le plaisir qu'il avait eut à travailler avec lui et saluait l'honnêteté et la fidélité de son engagement». Il était 17 h, les petits Belcodénois sortaient de l'école et le cortège reprenait le chemin du Cimetière pour accompagner Maurice Collomb à sa dernière demeure, en terre Belcodénoise.



## Les Animations de la Bibliothèque...

**D**epuis le début de l'année vous avez pu assister à de belles animations avec la Bibliothèque. Pour ceux qui n'ont pu venir, voici un petit compte-rendu :

Le Samedi 7 Février, 160 personnes ont assisté à un concert de Gospel, chanté par le groupe «Hot Gammes». Comme vous le voyez sur les photos la salle était comble, et l'ambiance fut très chaleureuse. A tel point que les choristes ne voulaient plus partir après la collation offerte par la Mairie. La fête s'est prolongée jusqu'à 2 heures du matin !

Le Vendredi 20 Février, Danie Ferreira est venue à la bibliothèque pour divertir les enfants avec des contes de tous pays. Chaque classe a écouté avec beaucoup d'attention différentes histoires qui les ont fait rêver ; et les enfants ont eu envie de trouver les livres qui contenaient tous ces contes. Il faut avouer que les grandes personnes furent, elles aussi, sous le charme de ces histoires.

Le Vendredi 20 et le Samedi 21 Mars la bibliothèque était branchée sur Internet. Pendant 48 heures les grands et les petits pouvaient venir s'initier au monde de l'informatique et «surfer sur le web». Messieurs Garguilo et Markezana ont eu la gentillesse d'être à l'origine de cette fête, et de rester présents ces deux jours pour aider les personnes novices. Monsieur Griffé a accepté de prêter du matériel informatique, et un représentant de France Télécom est venu faire un exposé le Vendredi matin aux enfants de l'école.

Voici toutes les dernières animations proposées par l'équipe de la Bibliothèque, mais ce n'est pas fini ! Les prochaines sont les suivantes...

Le Samedi 2 Mai à 19 h 00, un concert avec Carlotti Mont Joia qui chantera en provençal pour ouvrir la troisième Foire Horticole. Le Concert sera suivi d'un apéritif, avec l'aide du Comité des Fêtes et des parents d'élèves.

Le Vendredi 12 Juin à 15 h, le Théâtre Guignolo viendra nous divertir avec les aventures de Guignol et ses amis. Le spectacle aura lieu à la Salle du Temps Libre.



### Dernière nouvelle !

A partir du mois de Mai, la bibliothèque sera connectée à Internet. Vous pourrez venir pianoter sur un ordinateur moyennant une petite participation financière (50 F d'abonnement annuel + 15 F pour 30 minutes de connexion). Pour tout renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque au 04.42.70.60.54. ou sur notre messagerie : **BELCODENE @wanadoo.fr**





# Les Belcodénois inaugurent leur nouvelle Mairie

**Un Service Public de qualité accueille désormais les Belcodénois et répond enfin à leurs attentes.**

**A**près un an de travaux, la nouvelle Mairie a ouvert ses portes aux Belcodénoises et Belcodénois. Le bâtiment a été inauguré le samedi 14 février en présence de nombreuses personnalités.

Aux côtés de Patrick Pin, Maire de Belcodène, Lucien Weygand, Président du Conseil Général, Roger Meï, Député de la Circonscription, Francis Pellissier, Conseiller Général du Canton et Michel Ré, Conseiller Général étaient présents à cette inauguration.

Près de 600 Belcodénois se sont joints à cette manifestation au côté de nombreux élus des communes environnantes : Henri Gantou, Maire de Roquevaire, André Lenel, Maire de Saint-Savournin, André Jullien, Maire de La Bouilladisse, Roger Jacquet, Maire de Cadolive, Suzanne Maurel, Maire de Gréasque, Jean-Pierre Andrieu, Maire de Fuveau, Elie Garro, Maire de Peypin, Isidore Gautier, ancien Maire de La Bouilladisse, Léon

et l'histoire de Belcodène». Patrick Pin continuait : «Cette nouvelle Mairie, équipée et pensée avec les nouvelles techniques informatiques du moment, nous permet d'entrer en toute sérénité dans le XXI<sup>e</sup> siècle».

Le Maire tenait à remercier le Conseil Général pour l'importante participation financière qui a permis de mener à bien un tel projet. La commune a investi 450 000 F seulement, 1 600 000 F à la charge du Conseil Général, la participation de l'État étant de 600 000 F.

M. Weygand insistait sur «l'utilité, l'efficacité et la fonctionnalité

d'une telle Mairie, témoignage de la Maison du Peuple». Roger Meï précisait à son tour que le plus important était «le



David, ancien Sénateur de la circonscription et Louis Camoin, ancien Maire de la Destrousse.

Patrick Pin, affirmait "l'attachement commun aux valeurs de la République, symbolisées par ce bâtiment sur lequel sont inscrits en lettres dorées les mots Liberté, Égalité, Fraternité, chaque concitoyen pouvant être fier de son Hôtel de Ville".

Le choix du Conseil Municipal étant de réhabiliter les locaux existants, les élus qui ont travaillé à l'édification de ce bâtiment de 400 m<sup>2</sup> ont désiré avant tout «respecter le passé







avec leurs aînés de la Chorale de l'Ensoleiado.

Un buffet a été servi à l'ensemble des habitants de la commune, un buffet réparti sur la nouvelle place de la Mairie, sur les abords fleuris et aménagés pour la circonstance, ainsi qu'à l'intérieur, dans la grande salle des mariages. Le public a pu visiter le bureau du Maire, celui du Premier Adjoint, Jean-Robert Dagorn, la salle des élus et la salle du cadastrage au premier étage.

bon fonctionnement d'une équipe municipale avec un sens des responsabilités, grâce à la concertation». Il se félicitait également de l'excellence des rapports qu'il entretient avec les élus de Belcodène.

Le moment était venu de remercier les entreprises qui ont mis leur professionnalisme au service de la commune, avant de couper le traditionnel ruban tricolore et d'ouvrir au public les portes de la Mairie.

**Un service public de qualité**

La population ayant presque doublé en dix ans,

cet agrandissement devenait une nécessité, tant pour le public que pour les employés municipaux qui se trouvaient à l'étroit dans les locaux existants. Il correspond également aux attentes de la population, qui appréciera un meilleur accueil, des places de parking supplémentaires et surtout la possibilité d'être reçu par le Maire qui, dans son bureau, est à leur disposition toutes les fins d'après-midi, ainsi que le Mardi et le Mercredi toute la journée.

Le soleil, présent à cette journée d'inauguration, a participé à la réussite de l'événement. La Fanfare des jeunes Sapeurs Pompiers d'Auriol a ouvert les festivités en musique. Les enfants de l'école de Belcodène ont ensuite interprété un chant provençal





# Commission de quartier

## Compte rendu de la réunion d'information du 17 Février 1998 à 18 H

### Ordre du jour :

- I) Exposé sur l'assainissement collectif de Belcodène avec la participation du SIBAM
- II) Présentation du sens unique de circulation dans le village.

**P**atrick Pin, Maire de Belcodène, entouré de ses adjoints, Gabriel Schang et Jean-Robert Dagorn, accueillait dans la salle du conseil municipal et des mariages, trente à quarante personnes riveraines des projets concernés, venues s'informer des divers aménagements que notre village subi actuellement.

Monsieur le Maire ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et présentait ses invités : M. Régis Fernandez, Premier Adjoint au Maire de La Bouilladisse et nouveau Président du SIBAM, M. Jean Garro, Directeur du SIBAM, M. Arnaud, Projeteur et responsable des travaux sur notre commune.

Il les remerciait d'avoir répondu à son invitation. Puis il présentait les deux grands sujets de cette réunion :

### I) L'Assainissement Collectif de la Commune de Belcodène :

Le plan d'assainissement était abordé par Patrick Pin, à l'origine de ce projet.

Il expliquait que cette priorité est imposée de par «la loi sur l'eau» du 03 Janvier 1992, faisant obligation à toute collectivité de posséder et de gérer son propre système de traitement de rejets des eaux usées, conformément aux directives réglementaires ministérielles et ceci avant 2005.

C'était au tour de M. Garro de prendre la parole et en tant qu'expert dans ce domaine, de soumettre ce plan dans le détail :

«C'est dans un contexte particulier que se présentait la faisabilité de ce projet. Belcodène offrant une topographie difficile comportant plusieurs bassins versants, des sols rocheux, une voirie située le plus souvent sur les points hauts par rapport aux habitations riveraines en contrebas, un habitat diffus aussi bien dans le centre du village que dans sa périphérie.

Ce projet, évolutif dans le temps,

comprendra dans une première phase, l'assainissement de la partie centrale du village, des «Plus Hautes Bastides» jusqu'au lotissement de «l'Albinos» partie la plus basse du village soit le raccordement de 50 habitations.

Dans une seconde phase, les lotissements du «Domaine des Puits», «Les Hauts de Belcodène» ainsi que les zones attenantes au collecteur seront raccordées, soit l'équivalent de 100 habitations. A terme, des antennes seront aménagées vers les lotissements des «Gourguignoles» et des «Guillaumes» ce qui représentera le raccordement d'une centaine d'habitations supplémentaires.

C'est sur la base de 250 habitations raccordées que ce projet a été établi, soit 750 habitants. D'autres branchements se feront successivement en fonction des urgences et des possibilités d'exécutions».

### Les Choix techniques

La conduite de collecte des eaux usées sera réalisée en PVC de diamètre 200 mm de classe de résistance renforcée (cr8), ce qui garantira un réseau de qualité supérieure.

Deux méthodes de traitements des rejets étaient envisagées :

La première méthode consistait en la construction d'une station d'épuration. Cette solution comportait de sérieux inconvénients : un fonctionnement aléatoire en sous charge pendant la première phase des travaux, des rejets directs en milieu naturel (absence de ruisseau pérenne), des nuisances olfactives en périodes de vent dominant, le traitement des boues et un investissement élevé (2 500 000 Francs H.T.).

La deuxième méthode résultait des accords passés avec la communauté de ville d'Aubagne et la commune de Marseille qui ont permis récemment la mise en chantier d'un collecteur assurant l'évacuation des effluents de La Bouilladisse, Peypin et La Destrousse vers la station d'épuration de Marseille, d'où l'idée de créer une station de pompage permettant

l'acheminement des effluents.

Cette solution présentait les avantages suivants :

Une absence de nuisances, une simplicité d'exploitation et un coût inférieur à 1 700 000 F HT.

C'est sur cette solution que le choix définitif s'est porté.

### Le Financement de l'opération :

Le coût du projet retenu s'élève globalement à :

La collecte (première tranche) :	1 500 000 F HT
Le refoulement :	1 700 000 F HT
Divers et imprévus :	300 000 F HT
Total :	3 500 000 F HT

### Les subventions attendues :

L'Agence de l'eau :	500 000 F
La Région :	150 000 F
Le Département :	350 000 F
Total :	1 000 000 F

Le solde doit 2 500 000 F HT sera financé par le SIBAM.

### Le Planning des travaux :

Une première tranche a déjà été réalisée préalablement aux aménagements de la voie devant la Mairie et la Place Saint-Eloi.

Le solde des travaux étant prévu de Septembre 1998 à Mars 1999.

A la fin de cet exposé très intéressant, l'assistance réagissait en posant de nombreuses questions et un débat s'en suivait. A ces questions judicieusement posées, il nous est paru essentiel d'apporter un complément d'informations nécessaire à une meilleure compréhension.

En ce qui concerne le branchement au réseau d'assainissement, il est fait obligation à tout propriétaire d'une parcelle ou d'un immeuble dont la superficie au sol est inférieure à 1000 m<sup>2</sup> de s'y brancher. De même, les futurs abonnés devront veiller à déconnecter leur ancienne fosse septique et à ne pas rejeter les eaux pluviales dans ce réseau, un réseau spécifique étant prévu pour cela.

Les branchements particuliers de



l'habitation jusqu'au regard siphoné resteront à la charge des abonnés. Le prix du branchement a été fixé à 12 000 F. Ce prix comprend la taxe de raccordement et les travaux de branchement du regard siphoné au réseau. Un paiement en trois échéances pourra être envisagé.

La Municipalité envisage pour les personnes en difficulté une aide financière dont les modalités seront définies par le Conseil Municipal.

Il est ajouté que l'investissement supporté par les administrés pourra faire l'objet d'une déduction fiscale sur la déclaration des revenus.

## 2) LE SENS UNIQUE DE CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Nos invités du SIBAM nous quittaient et Patrick Pin commentait en détail les différentes phases de réalisation de cette opération de mise en sécurité du centre village. La raison primordiale pour laquelle cette initiative était prise de la part du Conseil Municipal tenait au constat qu'il existe un réel danger dû à la vitesse excessive et à l'affluence rencontrée à certaines heures de la journée.

*Pour éviter les grands maux, la prescription des grands remèdes.*

La décision de sécuriser d'avantage notre village était prise d'un commun accord et d'en confier une étude auprès de la Direction Départementale de l'Équipement d'Aubagne.

Des comptages étaient effectués sur les divers axes routiers afin de déterminer avec précision qu'elle serait la solution

la mieux adaptée à notre demande. L'étude retenue et la plus conforme à nos exigences en matière de sécurité réside dans l'élaboration d'un sens unique de circulation qui nous garantira sécurité, tranquillité sans toutefois bouleverser nos habitudes.

## Ce plan se décompose en trois grandes phases de réalisation :

**La première phase** concernera l'avenue du Garlaban (depuis l'Église jusqu'à l'intersection des avenues de la Sainte Victoire et du Gaillardet, au niveau du Bar Crilou) et verra son sens de circulation réduit en un seul sens montant.

Un aménagement de cette voie sera réalisé. L'élargissement des trottoirs existants et des emplacements seront prévus sur le côté gauche de la chaussée permettant le stationnement et favorisant une réduction de la vitesse.

**La deuxième phase** consistera à réaménager l'Avenue du Gaillardet avec l'implantation d'un trottoir côté gauche jusqu'aux anciennes écoles et en y matérialisant des places de stationnement de façon à briser cette continuité linéaire.

La circulation se faisant dans le sens descendant. En contrebas de cette avenue, dans le virage, un parking sera aménagé dans le délaissé existant.

Enfin le carrefour, situé un peu plus loin, sera modifié de manière à instaurer une meilleure visibilité.

**La troisième phase**, pour terminer,

l'avenue des Roux sera elle aussi réaménagée avec l'implantation de trottoirs et signalétique adéquate jusqu'au carrefour face à l'Église.

Le sens unique se faisant du carrefour vers l'Église. Un sens de circulation viendra compléter cette réalisation dans la voie d'accès de l'école primaire augmentant davantage la sécurité.

Pour clôturer cette soirée riche en propos, des explications étaient données à la demande de quelques uns concernant les travaux de proximité se réalisant sur la commune et en particulier la rénovation de la place Saint Eloi dont les travaux sont les plus remarquables.

Un complément d'information était donné sur la réfection du chemin du Coulet terminé, ainsi que sur les prochaines réalisations qui suivront, à savoir l'aménagement de l'entrée de la Salle des Fêtes et du Parc de stationnement du jardin d'enfants ainsi que la réfection du chemin des Barreliers, sans compter la poursuite de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques avec l'extension de la pose de nouveaux luminaires.

Patrick Pin et la Municipalité remercient toutes les personnes qui sont venues assister à cette réunion d'information et les invitent, avec toutes celles et ceux qui le désireront, à participer à de nouvelles réunions d'informations dont la programmation vous sera communiquée prochainement.

## Les Jeunes Pompiers à l'honneur

Magnifique démonstration des jeunes des écoles de Sapeurs Pompiers des Bouches-du-Rhône qui, de l'information à l'exécution, ont montré tout leur savoir-faire dans la lutte contre l'incendie, le 15 février à Belcodène.

Dès le matin de ce Dimanche ensoleillé, 28 véhicules de tous types arrivaient dans Belcodène avec 130 jeunes Sapeurs Pompiers, dont de nombreuses jeunes filles, accompagnés de 70 membres d'encadrement.

A 9 heures, la Fanfare des Sapeurs Pompiers d'Auriol ouvrait cette manifestation qui débutait par une présentation de véhicules et matériels sur le parking du jardin d'enfants. Au même moment, devant l'école, se déployait l'échelle aérienne, culminant à 32 m, que M. le Maire P. Pin et M. le Conseiller Municipal délégué au sport, M. Denicant, devaient gravir en fin de journée sous les applaudissements du public.

La journée se poursuivait avec, dans l'après-midi, un exercice pratique de lutte contre l'incendie qui se déclarait dans l'éco-

le du village où on dénombrait de nombreux blessés. Les équipes de secours, composées des élèves, prenaient position et exécutaient toutes les opérations nécessaires sous l'autorité du Directeur Départemental, le Capitaine Jorsa, assistés des Capitaines Warin et Mayoux et de l'Adjudant-chef Feurlet.

Spectacle merveilleux et réconfortant qui nous a fait apprécier le sérieux et la compétence de ces jeunes dans leurs actions.

La journée se terminait par la cérémonie des remises des récompenses à laquelle s'associait 2 Canadiens fendant les cris et les applaudissements du public.

Durant toute cette journée, le Comité Communal des Feux et Forêts assurait la surveillance et la sécurité et se voyait remettre par Monsieur le Maire de Belcodène, P. Pin, une coupe en remerciement des services rendus à la Commune et à ses habitants.



# Association des Anciens

## Vive le Printemps

Le printemps s'annonce sous les meilleurs auspices, et notre Association va en profiter au maximum.

Nous avons déjà, dès le mois de Janvier, attaqué l'année par un gigantesque «Gâteaux des Rois». Galettes, brioches, flans et joyeuse ambiance.

☞ **En Février**, en dehors des goûters traditionnels, nous avons préparé avec ferveur l'inauguration de notre Mairie rénovée, en répétant avec les enfants des écoles, le prestigieux «Coupo Santo».

☞ **En Mars**, les Mamies ont été à l'honneur. Le Jeudi 5, avec le groupe «Tierra del sol», nous avons passé un après-midi d'évasion en terre Espagnole. Bien applaudi, ce groupe mérite toutes nos félicitations pour leur prestation. Longue vie à ces danseuses. Goûter, fleurs, tout était réuni pour une journée de complète réussite. Le 12 Mars, le Carnaval était transplanté sur Belcodène. De Mimet en passant par Peypin, les costumiers ont fait des prouesses. Beaucoup de déguisements prestigieux plaçaient nos Papis et Mamies dans le plus grand anonymat. Félicitations à tous ces créateurs de nouveaux personnages. Nous leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine. Goûter d'oreillettes et de crêpes, avec cotillons, dans une ambiance de fête animée par «Chris». Le Vendredi 20 Mars, une joyeuse journée Brésilienne



organisée par certains clubs du canton nous a réunis sur Gèmenos.

☞ **En Avril**, le Jeudi 2, nous sommes allés retrouver la mémoire de Joe Dassin en nous rendant à Cotignac, village où s'est marié le célèbre chanteur. Le matin nous avons visité le village.

Le Jeudi 9 Avril, journée faite de paillettes avec des danseuses du Lido. Nous nous sommes rendus à Miramas pour assister à ce magnifique spectacle.

Le Jeudi 23 Avril, nous nous sommes dirigés à Anduze pour voir ou revoir la Bambouseraie.

☞ **En Mai**, le Jeudi 11, nous voyagerons en bateau tout au long de la Côte, en nous rendant aux «Jardins de Portissol».

☞ **En Juin**, le Jeudi 4, à la Salle nous fêterons nos Mamans par un repas et un après-midi dansant.

Il est prévu pour le courant du mois de Juin, une sortie à St Martin de Crau pour une «initiation sportive». De plus amples détails vous seront donnés ultérieurement.

Le Jeudi 11 Juin, notre dernière sortie avant les vacances nous mènera à Eygalières pour déguster chez **Mr et Mme SEROPIAN** leur fameuse paëlla. Le matin nous irons visiter la petite provence du Paradou.

Les détails de toutes ces activités seront affichés au tableau prévu à cet effet au fur et à mesure de leur programmation.

Mme Lebailly





## Gymnastique Féminine

Mise en forme pour l'été qui arrive !

Formule au choix : Gym-Step-Jazz

Mardi 14h30 à 16h00	Gym/Step 180F/Tr
Mardi 18h30 à 20h00	Jazz 180F/Tr
Jeu 19h00 à 20h00	Gym 150F/Tr

Possibilité de panacher les disciplines  
Les cours ont lieu à la Salle P. BOGI (au-dessus du Bureau de Poste)

Renseignements possibles aux heures des cours, ou en téléphonant au **04 42 70 67 95** à partir de 19h00.

## LOTO INTER ASSOCIATIONS

6 associations de Belcodène, le Comité des fêtes, le Comité des parents d'élèves, le Club des anciens, le Cercle, l'ASCB et le Tennis club de Belcodène, s'étaient réunis pour organiser un super loto aux Belcodénois.

Supers lots, super organisation, il ne manquait que... Vous ! Pas de grande foule malgré les 2 salles de prévues !

Domage et tant mieux pour ceux qui étaient présents.

Bravo aux gagnants qui nous l'espérons ont apprécié leurs lots.

A bientôt peut-être pour une prochaine manifestation inter-associations.

## Fête de l'ASCB Le 30 Mai 1998

Vous pourrez vous initier  
à toutes les activités  
Informations à venir

## Association Sportive et Club de Tennis de Belcodène

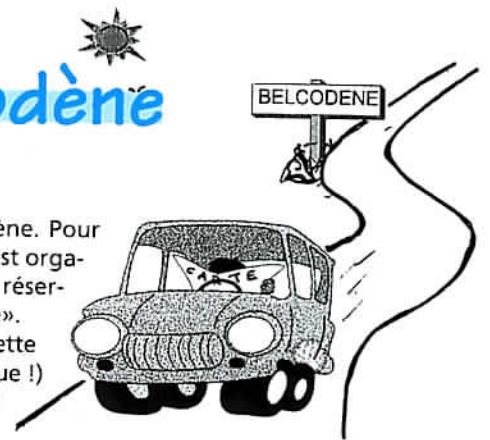
A vos Agendas !!!

Avant de lire cet article, munissez vous de votre agenda favori !

Pour la seconde année consécutive, un rallye motorisé est organisé à Belcodène. Pour développer la coopération entre associations du village, cette année, ce rallye est organisé conjointement par l'ASCB et le TCB. Maintenant ouvrez votre agenda et réservez la journée du Dimanche 13 Septembre en inscrivant sur cette page «Rallye».

Dans les prochains *Messagiers* nous vous détaillerons le déroulement de cette journée, mais sachez dès à présent qu'un repas est prévu le midi (à un prix modique !) y compris pour ceux qui n'auraient pu participer au rallye le matin, ainsi que des jeux de plein air l'après-midi (boules, ...).

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de Danielle SAURE au 04.42.70.66.39.  
A suivre dans le prochain numéro !



## LE CERCLE DU PROGRÈS

Depuis le mois de Novembre, tous les Dimanches à partir de 17 h 30, les lotos du Cercle ont attiré de nombreuses personnes, venues passer un moment agréable dans une ambiance chaleureuse et amicale. Le Dimanche 1er Février, la Commission du Cercle du Progrès a offert le traditionnel apéritif pour le renouvellement des cartes. Le temps était au beau fixe et les membres du Cercle s'étaient déplacés pour renouveler leurs cartes. Une vingtaine de nouveaux sont venus rejoindre les 120 familles membres du Cercle du Progrès.

Le 8 Mars, la commission a organisé une journée crêpes, oreillettes et pets de nône. Plus de trente



personnes étaient au rendez-vous pour déguster ces sucreries et renouer avec la tradition. Le tout préparé par notre ami Eugène Coqueran, entouré de Brigitte Laurent, Anne et Sophie Pin qui ont participé à la garniture des crêpes et au service. Pendant ce petit goûter, chacun a su trouver son occupation. Quelques-uns ont participé à une partie de cartes tandis que d'autres faisaient une partie de boules amicale. Avec les beaux jours qui arrivent, vous pouvez sortir votre triplète de boules, car les concours vont bientôt commencer.

Pour les non boulistes, vous pouvez venir siroter un petit verre au Cercle et découvrir le réaménagement de la place St Eloi réalisé par la Mairie avec l'aide du Conseil Général.

Nous vous rappelons que le Cercle du Progrès est ouvert tous les week-end ainsi que les jours fériés.





## Comité des Fêtes Randonnée

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige,  
les sacs à dos sont toujours prêts !

Le mauvais temps n'a pas découragé les quelques marcheurs, pour prendre le départ vers la Sainte Victoire, mais le brouillard et la neige ne nous ont pas permis d'arriver au sommet. Pour des raisons de sécurité il était préférable de retourner sur nos pas.

Heureusement que le soleil nous accompagnait pour la traditionnelle randonnée au jas de Sylvain. Malgré le mistral nous avons pu faire les grillades et nous réchauffer avec un petit verre, avant de reprendre les sentiers du retour. On sent déjà que l'hiver cède sa place au printemps.



## Une journée de ski à Ancelle Pas grand monde ce jour là à Belcodène.

Un grand remue-ménage à 6 heures du matin, puis tout redevient paisible au village.

Il aura fallu 2 cars complets pour emmener plus de 110 Belcodénois sur les pistes enneigées d'Ancelle. Toutes les catégories d'âge étaient respectées. Les plus jeunes n'ont pas eu de mal à se lever tôt, excités



dans l'attente du départ, pour les moins jeunes on se lève plus volontiers pour partir à la neige que pour aller travailler. Il est vrai que chaque année nous attendons impatiemment cette sortie. Pendant que



les skieurs s'adonnent aux plaisirs de la glisse, certains initient leurs enfants au premier contact avec la neige, tout en profitant du soleil, tandis que d'autres lézardent à la terrasse du café avant de rejoindre un groupe de marcheurs.

Jean-Pierre Fabre, Président du Comité des Fêtes affirmait : «Chaque année, le succès de cette journée est dû au fait qu'Ancelle est l'une des stations la plus proche de chez nous, les tarifs locations et forfaits sont raisonnables et chacun est libre d'organiser sa journée comme il l'entend»

L'année dernière cette journée avait été annulée par manque de neige, cette année nous avons été gâtés. Espérons qu'il en sera de même pour 1999.

## Soirée du 14 Mars 1998 ?

### Claude François «For ever»...

De nombreux fans de Clo-Clo ont participé à cette soirée. Près de 150 personnes ont chanté et dansé au rythme de «magnolias for ever», de «Alexandrie, Alexandra» ou plus anciens encore comme «le jouet extraordinaire» ou «j'attendrai». Le spectacle proposé par sono 13 Animation, avec Claude Montel et ses Claudettes a fait un tabac. Sous une salve d'applaudissements,

à la demande du public, Claude Montel et ses Claudettes revenaient sur scène pour une dernière chanson. Une mise en scène de qualité, dans une ambiance de folie, très chaude et conviviale pen-



dant plus d'une heure. La soirée se poursuivait jusqu'à l'aube, la piste de danse ne désemplissait pas.

Après la soirée année 60 de l'année dernière, cette soirée Claude François confirme le désir de chacun, de vouloir faire la fête sur des airs qui rappellent à certains leurs souvenirs de jeunesse.





# ASCB

## Danse enfants, Hip ! Hop ! Funk !

Professeur : Florence Garcia

**Décembre 97**

Julien et ses camarades de la section danse (groupe 3) avaient émis le souhait de danser pour les pensionnaires du Centre Poinso-Chapuis de Belcodène. Après une belle prestation, emportés par le rythme, des valides aux moins valides, tous



se sont mis à danser. Merci à Monsieur Ferrato, Grazziani, Ozano et à toute leur équipe pour leur chaleureux accueil.

**Janvier 98**

Qui a dit qu'il y avait un fossé entre les jeunes et les moins jeunes ? Erreur ! Les groupes 3 et 4 de la section danse Hip! Hop! sont allés distraire les pensionnaires de La Résidence «Le Grand Jardin» à St Savournin.

Nous remercions Mr Perottino et toute son équipe qui nous ont régales d'un superbe goûter et pour leur accueil.

Merci aux mamans accompagnatrices et en particulier à Martine Michel.

Bravo les jeunes !

Madame Saure



## La Course Nike Women Classic



**Les Femmes à l'honneur !**

Cette course est exclusivement réservée aux femmes. La Nike Women Classic 10 km s'est déroulée le 14 Mars 98 sur la plage du Prado. Six Belcodénoises se sont élancées sur le parcours. Toutes ont donné le meilleur d'elle-même sous les regards admirateurs de ces messieurs.

### 10 km

BOGI Virginie 53:23  
5ème Junior fille  
SCHANG Liliane 55:21  
BERTHET Gil 57:37  
GUIRAUD Françoise 58:38

### 3 km

SIMONPOLI Violette 17:12  
MORCIANO Christine 17:42



## ASCB Infos

### Ciné Club 9,5 de France

Avis aux amateurs...

Une séance de projection est organisée les Samedis 4 Avril et 6 Juin 1998 à 20h45 au :  
Campanile d'Aix Meyreuil  
Rond point du Canet RN 7  
13590 Meyreuil

Une Séance de projection a pour but de proposer aux réalisateurs de court-métrage (tous formats confondus et tous genres) un public autre que le cadre familial ou l'entourage proche. Elle s'adresse aussi à ceux qui ne filment pas, mais qui aiment voir des oeuvres originales. Elle permet des échanges avavez envie de rencontrer d'autres cinéastes, même si vous ne réalisez pas de films ou si vous estimez que vos courts-métrages ne sont pas présentables, votre place est parmi les cinéastes amateurs.

Le Ciné Club 9,5 de France tient depuis 1966 de telles réunions en région Parisienne. En 1998 le public est toujours là.

Si nous voulons que cet Art vive dans notre région, cela ne tient qu'à vous.

**Pour tout renseignement :**  
**Moret Henri au 04 42 58 56 46**



## Création & Entretien *Parcs et Jardins*

Abattage - Elagage - Maçonnerie -  
Débroussaillage

**NOMICOS Philippe**

Quartier des Aires 13720 - BELCODÈNE

Tél : 04 42 70 60 99



ASSURANCES

**Georges RICARD**

**Agent Général**

112, route départementale n°7  
13119 SAINT SAVOURNIN  
Tél. 04.42.04.64.36.  
Fax 04.42.32.30.16.

1 cours Esquiros  
13530 TRETZ  
Tél. 04.42.29.21.03  
Fax 04.42.29.35.80.

## Cabinet d'ARCHITECTURE J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT

*Plus de quinze années au service des  
Mairies et des particuliers dans votre  
région, du permis de construire à la  
direction générale des travaux*

**Mairie de Belcodène :**

Maison du Temps Libre, Ecole,  
Réfectoire, Bibliothèque, Hôtel de Ville.

**Mairie de La Bouilladisse :**

Salle Omnisports, Bibliothèque.

**Particuliers :**

Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels,  
Magasins,...

**Tél. 04 42 72 37 37**

10, avenue de la Libération

13720 La Bouilladisse

Responsable de la publication : Patrick PIN  
Coordination : Commission Municipale Informations  
Conception et réalisation : C n° C - 04.42.58.95.00

## Pharmacies de Garde

8 Mai	Sageloli (Pont de l'Etoile) . . . . .	04 42 04 04 05
10 Mai	Maunier (St Zacharie). . . . .	04 42 72 91 06
17 Mai	Monville (St Zacharie) . . . . .	04 42 72 90 01
21 Mai	Mosca (Auriol) . . . . .	04 42 04 40 34
24 Mai	Tort (Roquevaire) . . . . .	04 42 04 20 40
31 Mai	Blanchet (Auriol). . . . .	04 42 04 70 53
1 <sup>er</sup> Juin	Caillac (La Bouilladisse) . . . . .	04 42 72 37 43
7 Juin	Dervaux (Roquevaire) . . . . .	04 42 04 20 51
14 Juin	Ducloux (Peypin). . . . .	04 42 82 86 96
21 Juin	Gilbert (Peypin). . . . .	04 42 82 72 72
28 Juin	Jouve (La Bouilladisse) . . . . .	04 42 62 97 12
5 juillet	La Croix Verte (La Destrousse) .	04 42 04 80 30
12 Juillet	Sageloli (Pont de l'Etoile) . . . . .	04 42 04 04 05
14 Juillet	Maunier (St Zacharie). . . . .	04 42 72 91 06
19 Juillet	Monville (St Zacharie) . . . . .	04 42 72 90 01
26 Juillet	Mosca (Auriol) . . . . .	04 42 04 40 34

# TAXI

**M. TAVOLIERE**

**Tél. 04 42 70 67 38**

Puits de Buisson

13720 Belcodène

## Carrosserie - Peinture **Gérard BRAVIN**



**Bureau :** 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence  
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

**Atelier :** Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles  
Tél. 04 42 20 14 06

**Domicile :** Chemin du Coulet - 13720 Belcodène